

Historique du 14e régiment d'infanterie territoriale

Source gallica.bnf.fr / Service historique de la Défense

Historique du 14e régiment d'infanterie territoriale. 1920.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

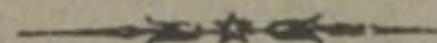
129
111

2.g 2111(bis)

HISTORIQUE

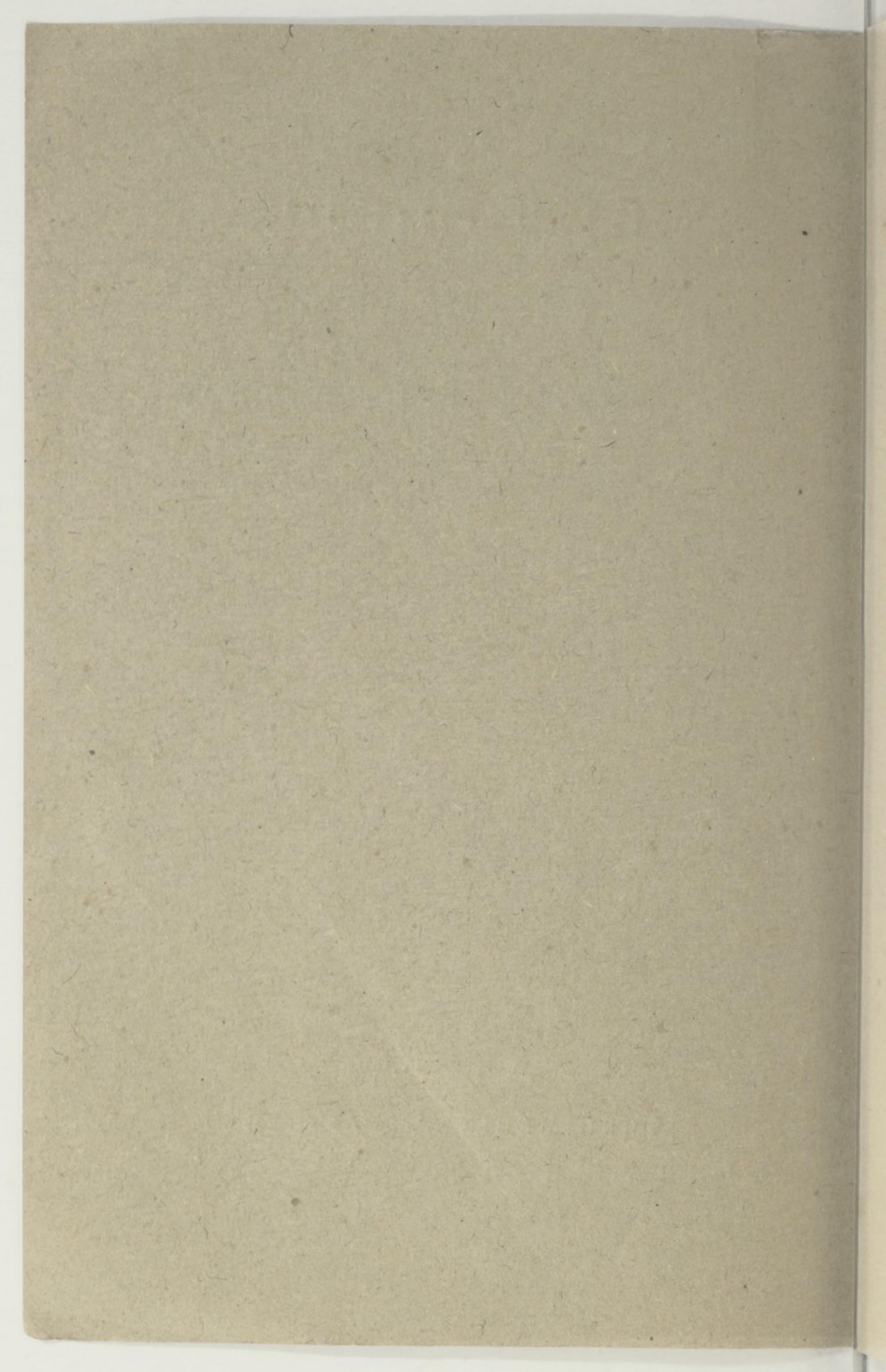
DU

14^e Régiment d'Infanterie Territoriale



ABBEVILLE

IMPRIMERIE F. PAILLART

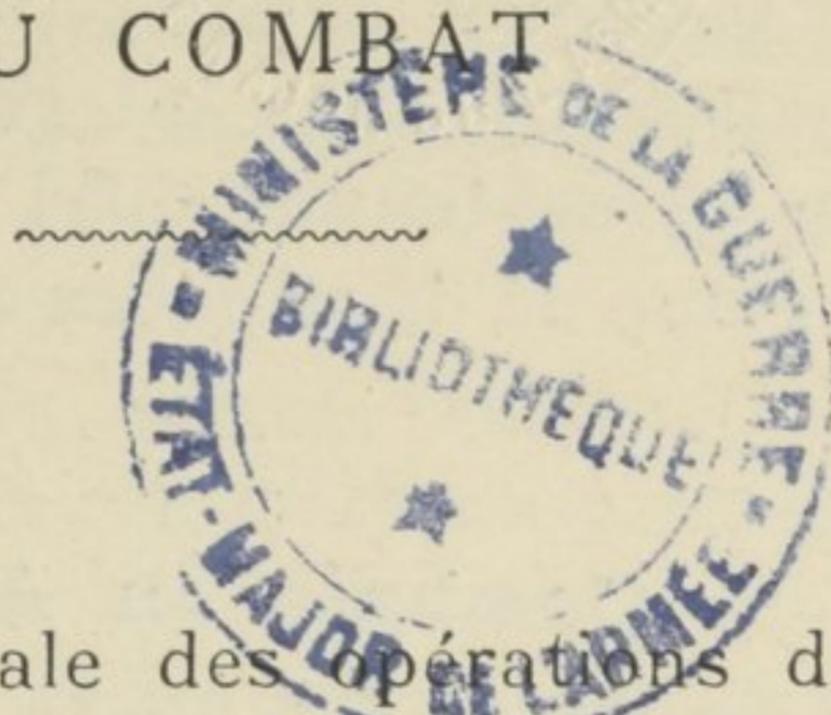


A.2.g.2111(bis)

(E 1179)

14^e Régiment d'Infanterie Territoriale

AU COMBAT



L'histoire générale des opérations de guerre effectuées par le 14^e R. I. T. depuis le début de la campagne est facile à établir, car si le régiment a été chargé de secteurs délicats et pénibles, il a eu chaque fois l'honneur d'y demeurer longtemps.

Le régiment faisait partie avec le 16^e R. I. T. de la 162^e brigade qui entrait elle-même dans la composition de la 81^e division avec la 161^e brigade (11^e et 12^e R. I. T.).

Période de manœuvres *du 4 août au 27 septembre 1914.*

Dès les premiers jours de la mobilisation le régiment prenait position dans le nord entre Saint-Omer et Bourbourg. La marche rapide de l'ennemi sur Paris menaçait de couper toute ligne de retraite vers la direction Amiens-le Tréport et le 14^e dut, conformément aux ordres reçus, effectuer une série de marches et contre-marches pour descendre sous Rouen d'abord et remonter ensuite jusque sous Arras.

A ce moment, le régiment ne fut pas exposé aux coups de l'ennemi, mais il dut faire à pied le trajet d'Amiens, Rouen, Gournay-en-Bray, Arras, marchant sans interruption du 20 août inclus au 27 septembre 1914 inclus et débutant par une étape de deux jours et une nuit consécutifs.

Combats en Artois
du 28 septembre au 11 octobre 1914.

Le 28 septembre 1914, le régiment faisait partie du groupe de divisions Brugère, allait prendre position au bois du Logeast devant Ablainzevelle pour former l'aile gauche de l'armée française et couvrir les débarquements de troupes actives qui exécutaient ce qu'on a appelé depuis : la course à la mer.

Le 14^e R. I. T. dut alors combattre sans arrêt jusqu'au 11 octobre, date à laquelle il fût relevé.

L'heure était d'autant plus critique que le régiment ne disposant que de ses fusils comme armement, n'était pas couvert par une artillerie suffisante. Les munitions faisaient défaut pour les bouches à feu qui devaient tirer avec une extrême modération.

La ligne, après avoir tenu, dut finalement reculer à partir du 3 octobre sous le coup d'attaques sans cesse plus puissantes. Elle finit par se fixer à Hannecamps et Bienvillers-au-Bois.

Dans la nuit et la matinée du 10 octobre, le 2^e bataillon avait été chargé de contre-attaquer

pour essayer de reprendre le village de Monchy-au-Bois perdu la veille par une division voisine.

Dans tous ces combats le régiment avait été décimé. Les effectifs étaient considérablement diminués. Il fallait procéder à la reconstitution du corps d'officiers.

Malgré les pertes subies, malgré la fatigue extrême, le moral du régiment n'était pas abattu. Il avait fallu reculer quelque peu malheureusement, mais la mission dévolue avait quand même été remplie.

Retiré de la ligne de feu, le régiment se reformait et était de nouveau prêt à combattre. Après une descente au sud d'Amiens il remontait vers le nord et débarquait à Adinkerque (Belgique) le 3 novembre 1914.

Combats en Belgique du 8 au 12 novembre 1914.

Le 8 novembre 1914 le régiment venait prendre position sur la rive gauche de l'Yser à Nieuport-Bains.

Le 10 novembre 1914 le régiment traversait l'Yser à son embouchure sur deux pontons et gagnant du terrain vers le nord, s'établissait à hauteur et à l'ouest de Lombaertzyde.

Le soir même une première réaction de l'ennemi était repoussée,

Le 11 novembre, l'ennemi qui avait reçu des renforts attaqua à nouveau après avoir violem-

ment bombardé Lombaertzyde tenu par un régiment voisin. Ce village fut perdu vers 15 heures par cette unité qui se replia sans maintenir la liaison avec Nieuport-Ville. Le 14^e R. I. T. complètement débordé sur sa droite dut se reporter en arrière et arriva à fixer l'ennemi sur une ligne passant par la grande Dune et le Mamelon-Vert.

La situation n'en était pas moins particulièrement critique. Le régiment voisin s'étant replié de Lombaertzyde vers la pointe nord de l'embouchure de l'Yser, toute la liaison était perdue avec Nieuport-Ville sur une distance de 5 à 6 kilomètres.

Une tempête violente montée vers la fin de la journée avait d'autre part coupé toute communication avec Nieuport-Bains.

Le régiment se trouvait donc à cette pointe de l'Yser, le 11 novembre au soir, sans ravitaillement en munitions, toutes les armes grippées par le sable volant de tous côtés, enfin sans liaison avec l'unité la plus proche.

Incidemment la situation se compliquait d'un violent incendie qui éclatait à Nieuport-Bains et dans l'obscurité éclairait tous les mouvements exécutés sur la rive droite du fleuve.

Malgré tout, le régiment parvint dans la nuit à gagner Nieuport-Ville. Il était sauvé. Les éléments de couverture ne se replierent que le matin mais purent eux aussi rentrer dans nos lignes.

Défense de Nieuport-Bains et Nieuport-Ville (Belgique)

du 13 novembre 1914 à fin août 1915.

Le 12 novembre matin, le 14^e avait repris position à Nieuport-Bains défendant la rive gauche de l'Yser.

Cette attaque sur la rive droite qui avait failli se terminer par un désastre s'achevait sans pertes excessives, grâce au sang-froid du régiment.

Le 29 novembre, le commandement ayant décidé d'envoyer au repos la brigade qui tenait Nieuport-Ville, le 14^e fut chargé de la défense de cette ville, importante tête de pont. En effet la possession du terrain devant Nieuport non seulement assurait un débouché sur la rive droite de l'Yser mais, en outre, la libre disposition des écluses permettant de tendre les inondations qui entravèrent si fortement les opérations ennemis.

L'eau étant à fleur de sol, il était impossible de creuser des tranchées et les hommes vivaient littéralement dans la boue délayée. Le 7 janvier 1915 seulement le régiment était relevé.

Tous avaient tenu malgré la fatigue, l'épuisement même, résultant d'un séjour rendu aussi pénible par les conditions du terrain que par les réactions de l'ennemi particulièrement dures.

Nieuport-Ville fut en effet toujours bombardée avec violence et par tous les calibres jusqu'au 420. Il n'est pas surprenant que nombreux soient les

camarades qui reposent dans les cimetières de la vieille cité flamande.

De relève en relève avec l'autre brigade de la division, le 14^e (en coopération avec le 4^e zouave colonel Eychène et la brigade des fusiliers marins de l'amiral Ronar'ch) tint le secteur de Nieuport-Ville jusqu'à la fin d'août 1915. Il était alors mélangé avec des troupes d'active.

Entre temps le 14^e, pendant une relève, avait subi à Bergues le bombardement de 1915 (Mai).

On doit noter spécialement que jamais les sections de mitrailleuses ne furent relevées et qu'elles restèrent en ligne depuis fin novembre 1914 jusqu'en fin août 1915. Ce seul fait suffit à démontrer à la fois l'endurance dont les mitrailleurs durent faire preuve et l'intérêt que le commandement attachait à leur présence.

Défense de la Fosse Calonne *de septembre 1915 au 10 février 1916.*

Le 14^e, à cette date, au lieu d'aller au repos, fut dirigé sur la fosse Calonne (Pas-de-Calais) entre Loos et Souchez.

Il tint ce secteur depuis septembre 1915 jusqu'au 10 février 1916 concurremment avec le 16^e R. I. T. Ce secteur subissait des bombardements assez violents pour être notés au communiqué. Malgré cela, grâce à un dévouement et à un labeur, la fosse Calonne fut si fortement organisée que la division fut citée à l'ordre du corps

d'Armée, et qu'au moment de la relève il était prévu que, même tournée, la fosse Calonne continuerait à être tenue par sa garnison pour servir de point d'appui aux contre-attaques.

Le 14^e fut ensuite, après quelques jours de repos, chargé de travaux en première ligne dans la Somme pour les attaques du printemps de 1916. Il subit des pertes tant dans les lignes que dans les cantonnements.

**Défense des secteurs de Bailly,
la Haie noire, Tracy-le-Val
du 1^{er} juillet au 16 novembre 1916.**

Puis le 1^{er} juillet 1916, le 14^e vint dans l'Oise prendre le secteur de Bailly, la Haie-Noire. Le régiment d'active qui tenait Tracy-le-Val ayant été appelé par ailleurs au bout de quelques jours, le 14^e appuya vers l'est et prit le secteur de la Haie-Noire et de Tracy-le-Val.

Ce dernier village est suffisamment célèbre dans les fastes de la guerre pour qu'il ne soit pas besoin de dire qu'il constituait un secteur agité. Si les canons ne restaient pas silencieux, l'artillerie de tranchée faisait preuve d'une activité soutenue. Il arrivait couramment à l'ennemi d'envoyer dans une seule journée 300 torpilles ou obus de 24 sur nos tranchées.

**Défense des secteurs Tracy-le-Val
l'Etoile-Madame**
du 6 au 17 mars 1917.

Après avoir été relevé le 18 novembre 1916 pour aller faire des travaux dans la Somme, le 14^e revenait le 5 mars 1917 prendre ce même secteur de Tracy-le-Val, avec celui voisin vers l'est de l'Etoile-Madame.

L'ennemi qui s'apprétait à se replier, fit subir à Tracy-le-Val et à sa région un bombardement des plus violents par obus de toute espèce, y compris les obus à gaz.

Malgré toutes les précautions prises, des pertes quotidiennes ne purent être évitées. Elles auraient été beaucoup plus dures sans les hasards heureux, grâce auxquels des obus pénétrèrent dans des abris pleins d'hommes sans éclater.

Poursuite de l'ennemi jusqu'à l'Ailette
du 17 au 23 mars 1917.

Enfin le 15 mars 1917 l'ennemi se repliait. Le 14^e le poursuivait jusqu'à l'Ailette. La 81^e division dont il faisait partie était alors relevée, et le régiment partait sinon au repos, tout au moins à l'arrière des lignes nouvelles pour y effectuer des travaux urgents.

La 81^e division territoriale était dissoute le 8 avril 1917, et transformée en division active.

Travaux divers
d'avril 1917 à janvier 1918.

Le 14^e fut alors occupé à divers travaux en arrière du front très certainement en compensation de ce qu'il n'avait jamais quitté la zone de feu depuis le début de la guerre. Il y fut maintenu jusqu'au fin janvier 1918.

A plusieurs reprises partie de ses unités fut bien envoyée à nouveau dans la zone immédiate de feu, mais néanmoins toute cette période ne comprend pas d'événements dignes d'être signalés.

Dissolution du Régiment

Vers la fin de janvier 1918, le régiment recevait l'ordre de constituer un bataillon en unité isolée destinée à devenir réserve d'infanterie active. Le 1^{er} bataillon fut désigné pour partir sous le commandement de son chef habituel le commandant Chassinat. Ce bataillon fut rapidement renforcé et muni d'une S. H. R.

C'était la fin du 14^e comme régiment. En effet, quelques jours plus tard, le régiment était officiellement dissous.

Ainsi disparaissait une unité qui avait combattu et qui toujours avait su remplir à la satisfaction du commandement les missions qui lui avaient été confiées.

Soit comme division, soit comme brigade, il comptait plusieurs citations à l'ordre du corps d'Armée ou de groupements y équivalant.

1^{er} février au 30 mars 1918.

Le 1^{er} bataillon qui subsistait seul du 14^e partait donc 31 janvier par fer de Noyon pour aller rejoindre le 36^e C. A. alors en Belgique. Là il était affecté à la 29^e D. I.

L'ennemi pour préparer et appuyer sa formidable offensive de mars se mit à battre avec une extrême violence et une continuité soutenue toute cette région de Nieuport-Dunkerque. Les hommes du 14^e durent accomplir une série de travaux dans une zone sans aucune protection et bombardée. Des alertes s'ensuivirent.

Enfin le 30 mars l'ordre d'embarquer arrivait et le 14^e partait vers la Somme avec la 29^e D. I.

1^{er} au 15 avril 1918.

Le 14^e après les marches d'approches voulues se trouvait finalement le 3 en réserve de D. I. à Dommartion. La division venait prendre le secteur d'Hangard-en-Santerre.

Le 4, par suite de la perte de Moreuil et de l'avance ennemie jusqu'au bois Sénécat, le 14^e était appelé en ligne et recevait la garde du bois de la côte 105, entre Dommartion et Haillies.

La situation était critique, le bois était l'objet

d'un bombardement intense de nuit et de jour. Il fallait garder cette ligne soigneusement, tout en évitant des méprises fâcheuses des troupes amies manœuvrant sur le flanc.

La conduite du 14^e fut à hauteur de la situation et il mérita les éloges écrits du Colonel commandant le sous-secteur pour sa belle tenue.

Le 7 au soir, le 14^e recevait un ordre de déplacement et devait gagner le village de Thézy-Glimont pour mettre la vallée en état de défense et interdire le cas échéant coûte que coûte tout passage à l'ennemi.

Au moment où le mouvement pouvait commencer l'ennemi déclanchait un tir de barrage particulièrement violent. Néanmoins, grâce au sang-froid aussi bien des hommes que des commandants d'unité, le bataillon parvenait à effectuer le mouvement prescrit sans grave incident.

Enfin, le 15 au soir, le 14^e recevait l'ordre de relève et gagnait des cantonnements en arrière. La division était entièrement relevée et se dirigeait sur Marseille-en-Beauvaisis par la route.

Le 14^e dans cette période subit des pertes inévitables.

15 avril au 24 août 1918.

Le 30 avril, le bataillon s'embarquait avec la 29^e D. I. pour aller après quelques jours de repos à Verdun, secteur de Bezonveaux.

Au moment où il commençait à monter en secteur il recevait contre-ordre et affecté directement

au 36^e C. A. allait rejoindre celui-ci dans les Flandres. Il débarquait région Cassel le 8 mai et était réparti dans la région avoisinant le mont des Cats. Séjour pénible, toute la région étant encore soumise à de violents bombardements.

Le 31 mai, le bataillon partait avec le 36^e C. A. et après plusieurs étapes intermédiaires gagnait Nancy où il restait jusqu'au 2 août.

A cette date il se rembarquait en chemin de fer et rentrait avec tout le corps d'armée vers Marseille-en-Beauvaisis.

Après un séjour sous Montdidier le 14^e se trouvait finalement le 24 août à Cottency.

Le 8 août il avait été transformé. La C. M. était enlevée pour constituer un bataillon de mitrailleuses au 36^e C. A. Le surplus du bataillon restait comme bataillon de pionniers.

24 août au 20 novembre 1918.

A partir du 24 août le bataillon fait avec le 36^e C. A. l'avance sur St-Quentin d'abord et ensuite après la prise de cette ville dans la direction N.-E. Il la termina à Givet après avoir traversé la Wallonie le 20 novembre 1918.

Le 24 septembre le bataillon avait été affecté à la 133^e D. I., mais ses unités avaient été réparties entre cette D. I. et le 36^e C. A.

Toute cette période fut assez pénible. Le bataillon contribua à rétablir les passages que l'ennemi avait détruits notamment ceux sur la Somme.

20 novembre au 30 janvier 1919.

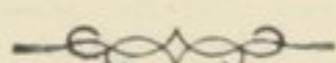
Le 5 décembre le bataillon repartait sur l'arrière avec la 133^e D. I. et le 33^e C. A. Finalement il se rendait à Etreux (Aisne) où il était démobilisé. Le dernier détachement s'embarquait le 30 janvier.

Ainsi disparaissait le 14^e R. I. T. après quatre années et demie de guerre.

Il est en droit de dire qu'il a pleinement fait son devoir. Toutes les missions qui lui ont été confiées ont été remplies à la satisfaction du commandement. Quelque critiques qu'aient pu être les situations dans lesquelles il s'est trouvé à plusieurs reprises, jamais son moral n'a faibli. Il a su montrer qu'il était vraiment une unité combattante et que l'on pouvait sans crainte compter sur lui.

Tel il a été et tel il serait encore s'il le fallait.

Août 1919.



CITATIONS

Obtenues par le 14^e Régiment d'Infanterie Territoriale

21^e CORPS D'ARMÉE

—
ÉTAT-MAJOR

ORDRE GÉNÉRAL N° 76

—
1^{er} Bureau

N° 19191 ch.

Le Général Commandant le 21^e Corps d'Armée cite à l'ordre du Corps d'Armée :

La 81^e Division Territoriale d'Infanterie

Chargée, sous le commandement du Général Bajolle, de la défense du secteur de Calonne, en a complété l'organisation de la façon la plus heureuse, fournissant en dépit du mauvais temps et d'un bombardement ennemi journalier souvent très violent, un effort remarquable de travail et d'endurance, et donnant un bel exemple de ténacité et de mépris du danger.

Au P. C. le 4 janvier 1916.

Le Général Commandant le 21^e C. A.

Signé : MAISTRE.

81^e DIVISION

—
N° 6906

Au P. C. le 7 janvier 1916.

ORDRE GÉNÉRAL N° 86

En portant à la connaissance de la Division l'ordre général N° 76 du 21^e C. A., qui cite la 81^e Division à

l'ordre du Corps d'Armée, le Général de Division adresse à tous les officiers, sous-officiers, brigadiers, caporaux et soldats, l'expression de sa profonde gratitude pour le magnifique effort qu'ils ont donné depuis leur arrivée dans le secteur de Calonne qui leur vaut aujourd'hui ce témoignage si flatteur de la satisfaction du haut commandement.

La 81^e Division est sur le front, en première ligne, depuis le début de la campagne. Elle a déjà un passé honorable et même glorieux. Elle a connu des jours difficiles, mais elle a toujours pleinement répondu à la confiance que le commandement avait mise en elle.

Le Général de Division est fier de commander à une troupe pareille et il compte que tous auront à cœur de maintenir les belles traditions qu'ils ont affirmées depuis le début.

Faire bien c'est prendre l'engagement de faire mieux.

Le Général Commandant la 81^e Division

Signé : BAJOLLE.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 53

Le Lieutenant-Colonel Commandant le régiment porte à la connaissance de la troupe l'ordre suivant de Monsieur le Général Commandant le groupement de Nieuport.

2 février 1915.

Avant de quitter le commandement du groupement de Nieuport, le Général Commandant le 2^e Corps de cavalerie tient à remercier les troupes de la 81^e Divi-

sion territoriale du concours dévoué qu'elles ont apporté aux troupes actives en assurant la garde des ouvrages de deuxième ligne ainsi qu'à la surveillance et la défense de la côte, en contribuant avec elle sur certains points à la défense des positions avancées et à l'attaque des tranchées ennemis.

Aguerries par ces quelques semaines de lutte et de fatigue elles continueront comme leurs camarades plus jeunes à remplir tous leurs devoirs et à faire généreusement le sacrifice de leur vie pour le service et le triomphe final de la France.

Le Général Commandant le groupement de
Nieuport,
Signé : DE MITRY.

Bergues, le 5 février 1915.

ORDRE DE LA BRIGADE N° 32

Au cours de la période de 4 mois qui s'est écoulée depuis l'arrivée de la 162^e Brigade dans la région, tous, officiers, sous-officiers et soldats des 14^e et 16^e I. T., ont eu à cœur de donner au sous-secteur dont la défense nous était confiée, la plus grande force, afin de nous mettre à même de résister à toutes les attaques de l'ennemi.

Grâce à un travail incessant de jour et de nuit, sous un bombardement continual des plus violents on peut dire qu'aujourd'hui ce résultat est acquis.

Tout l'honneur d'avoir fait de la fosse Calonne une véritable forteresse, revient au courage et au

sentiment du devoir si élevé, qui caractérisent les territoriaux des deux régiments.

Aussi, le Colonel Commandant la Brigade se fait-il un devoir de leur adresser ses plus cordiales et sincères félicitations.

Parmi les travaux exécutés on doit distinguer :

1^e La conduite d'eau de 800 mètres qui a fait l'objet de l'ordre de la Brigade n° 28.

2^e Les abris de mitrailleuses construits sur la première ligne.

3^e Le tunnel du Doyen.

Le Colonel Commandant la 162^e Brigade,
Signé : A. BOUCHER.

ORDRE DE LA BRIGADE N° 41

Le Général Trumelet Faber vient de succomber à ses glorieuses blessures.

La 162^e Brigade territoriale, qu'il commandait au début de la guerre, le Général Félineau qui connaissait de longue date cet officier général, et tous ceux qui auront pu l'apprécier regretteront profondément la perte de ce chef, au caractère élevé, à l'âme enthousiaste et vaillante.

Il fut, toute sa vie, le Chevalier sans peur et sans reproche.

Depuis 1870 où, à l'âge de 18 ans, engagé volontaire, il traversait audacieusement à Bitche, les lignes allemandes, pour aller recueillir de précieux renseignements, jusqu'au jour de cette campagne, où il tomba cruellement mutilé, on peut affirmer que le

Général Trumelet Faber n'eut d'autre idéal que celui de travailler de toutes ses forces à la défense et à la grandeur de sa patrie, ainsi qu'à la restitution de ses provinces brutalement arrachées.

Il ne pouvait donc laisser plus noble exemple du devoir longuement poursuivi et accompli jusqu'au dernier sacrifice, et, quand l'ennemi sera définitivement écrasé, ce qui, à de nombreux indices, est de plus en plus inévitable, notre pensée à tous de la 162^e Brigade, une pensée de reconnaissance se reportera vers ce glorieux et vaillant fils de France, pour le remercier d'avoir ainsi apporté sa large part à la victoire.

Le 18 avril 1916.

Le Général Commandant la 162^e Brigade,
Signé : FÉLINEAU.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 72

Officier de la Légion d'Honneur CHALES DES ETANGS,
Lieutenant-Colonel commandant le 14^e Régiment
Territorial.

Depuis l'ouverture de la campagne actuelle à montr^é dans les nombreuses affaires auxquelles il a pris part et malgré les difficultés rencontrées, une bravoure et un sang-froid admiré de tous.

Au cours des combats des 10, 11 et 12 novembre, a fait preuve d'une belle crânerie et a su garder son régiment dans la main.

Coxyde-Bains, le 7 avril 1915.

Le Lieutenant-Colonel Commandant,
Signé : CHALES DES ETANGS.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 81

Monsieur CHASSINAT Jacques Louis, Capitaine, a montré beaucoup de sang-froid et de courage dans les combats du bois de Logeast et de Bienvillers, était près du Général de Division Marcot au moment de sa mort, et a beaucoup contribué à son évacuation sous le feu.

Bergues, le 23 mai 1915.

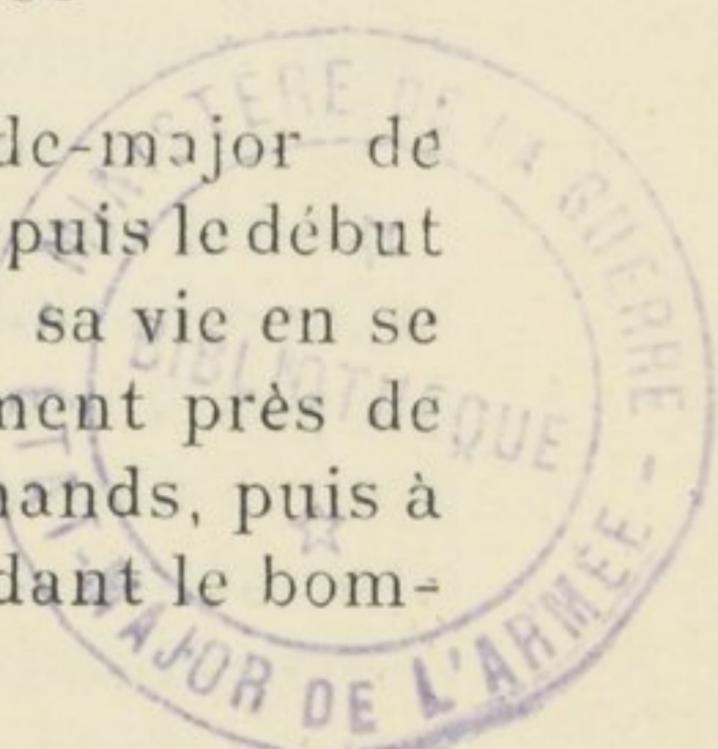
Le Lieutenant-Colonel Commandant le Régiment
Signé : CHARLES DES ETANGS.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 81

Monsieur HURÉ Louis, médecin aide-major de 1^{re} classe, chef de service du 1^{er} Bataillon depuis le début de la campagne, a risqué plusieurs fois sa vie en se portant au secours des blessés, notamment près de Bienvillers où il essuya le feu des Allemands, puis à Nicuport-Bains, et à Nicuport-Ville pendant le bombardement.

Bergues, le 23 mai 1915.

Le Lieutenant-Colonel Commandant le Régiment;
Signé : CHARLES DES ETANGS.



CHARLOCHET François, Edmond, Auguste, Antoine, Stanislas, Lieutenant au 14^e Régiment d'Infanterie Territorial.

Actions d'éclat et citations à l'ordre de l'armée

Cité à l'ordre du 31^e Corps d'Armée, n° 201/8, en date du 5 mai 1918. Officier présent au 14^e depuis le 14 novembre 1914. A toujours fait preuve de courage et de sang-froid partout où le régiment est passé. Nieuport, Fosse Calonne, Fouconcourt, Tracy-le-Val, etc...

Tué le 6 avril 1918 alors qu'il se tenait à découvert pour surveiller la ligne ennemie et maintenir ses hommes sous un bombardement furieux.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 81

M. LOCARD Eugène, sous-lieutenant ; alors qu'il était sergent a participé à la traversée de l'Yser le 10 novembre 1914.

Le 11, vers 15 h. 1/2 avec une dizaine d'hommes et le caporal Galmont, a été envoyé en première ligne ; n'a pas hésité à charger à la baïonnette avec son petit groupe d'hommes et a ainsi empêché une mitrailleuse ennemie de s'installer sur le chemin. Poursuivant la charge, il fit un prisonnier avec qui il dut errer toute la nuit dans le but de s'esquiver de la ligne ennemie qui l'entourait. Il put rentrer avec son prisonnier le lendemain matin et le conduisit au Général commandant la 161^e brigade à Nieuport-Ville.

Bergues, le 23 mai 1915.

Le Lieutenant-Colonel Commandant le Régiment,
Signé : CHALES DES ETANGS.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 81

M. CONTAMIN Henri, sous-lieutenant. Est resté comme chef de poste au phare situé à l'embouchure de l'Yser du 9 au 30 novembre 1914, malgré plusieurs bombardements et l'offre qui lui avait été faite de le remplacer, a su conserver pendant tout ce temps un ascendant remarquable sur sa troupe par son énergie et son endurance.

Bergues, le 23 mai 1915.

Le Lieutenant-Colonel Commandant le Régiment,
Signé : CHALES DES ETANGS.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 81

M. LENAERES Louis-Amédée, sergent, au passage de l'Yser à Nieuport-Bains, les 9 et novembre 1914, a, par son énergie et malgré le nombre croissant de blessés revenant de la ligne de feu, su assurer leur passage sur les bateaux du génie, a fait sonner la charge pour rassembler les hommes et les ramener en ligne.

Bergues, le 23 mai 1915.

Le Lieutenant-Colonel Commandant le Régiment,
Signé : CHALES DES ETANGS.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 41

Le 2 décembre 1914.

Le Lieutenant-Colonel commandant le 14^e régiment territorial d'infanterie, porte à l'ordre du régiment l'ordre général suivant :

« Le caporal PHILIPPE cité à l'ordre du jour de l'une de nos armées dans des conditions qui ont été antérieurement relatées, a succombé à ses blessures. « Etant chef de patrouille, il avait fait abriter ses hommes puis avait continué à avancer seul sous le feu de l'ennemi. Grièvement blessé il avait eu l'énergie de venir rendre compte de sa mission et était mort en disant : « Que voulez-vous, mon Lieutenant, il fallait que quelqu'un y aille, je suis content d'avoir fait mon devoir. »

Le Commandant du régiment ayant écrit à M^{me} Philippe pour lui faire part, de la mort héroïque de son mari, a reçu la réponse suivante :

Paris, le 17 novembre 1914.

Monsieur le Commandant,

Je vous remercie bien sincèrement de la part que vous venez de prendre à ma grande douleur et je vous suis reconnaissante de m'avoir fait prévenir de la mort glorieuse de mon cher disparu.

Je vous dirai aussi que de savoir qu'il est mort comme tout Français doit mourir, est un peu d'apaisement à mon grand chagrin et vous pouvez être sûr que si sa tâche à lui est terminée en mourant pour

notre mère Patrie la France, que moi sa compagne je n'aurai qu'un seul but à mon tour, c'est de faire de ses deux petites filles des femmes dignes des futurs Français et saurai dans l'avenir leur apprendre à vénérer leur papa.

Sachez aussi, Monsieur le Commandant, que nous ne pouvons si nous en souffrons qu'admirer son geste car s'il fallait à l'heure qu'il est un régiment de femmes, c'est par mille que l'on pourrait compter leur enrôlement, moi en première.

Recevez donc, Monsieur, nos sincères remerciements et grands respects.

La femme d'un brave,

Signé : Marcelle PHILIPPE.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 81

LEGRAND Louis-André, soldat. A mis hors de combat plusieurs ennemis qui venaient de blesser mortellement son capitaine, le 10 octobre, au combat de Monchy-aux-Bois, puis a traversé le village en abattant encore d'autres ennemis.

Bergues, le 23 mai 1915.

Le Lieutenant-Colonel Commandant le Régiment.

Signé : CHAALES DES ETANGS.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 81

HALTER Charles-Louis, soldat, M^{le} 4229.

« Dans la nuit du 29 au 30 août 1914 s'est offert
« spontanément à aller reconnaître sur la route une
« voiture qu'on supposait être une auto-mitrailleuse.
« Le 9 octobre, à Hannescamps, placé en sentinelle
« en terrain découvert sur la route de Hannescamps
« à Fompuvillers, est resté à son poste malgré un
« violent bombardement et a pris de sa propre auto-
« rité le commandement du groupe où il se trouvait. »

Bergues, le 23 mai 1915.

Le Lieutenant-Colonel Commandant le Régiment,
Signé : CHALES DES ETANGS.



MT-021

